



Club Nautique de Golfe-Juan



PORT DE GOLFE-JUAN
CCI NICE COTE D'AZUR

Championnat de Ligue 12 Voile Côte d'Azur des quillards de sport



Photo koryolis.com

Les 10, 11 et 12 Février 2007

Epreuve comptant pour le Challenge annuel Johan ANKER des DRAGON avec un coefficient de bonification de 1.5

1. Organisation

Sous l'égide de la Fédération Française de Voile, le Club Nautique de Golfe-Juan organisent en collaboration avec la Flotte des Dragon de Méditerranée (AFSID) et l'Association Cannes Dragon International avec le concours du Conseil Général des Alpes-Maritimes le Championnat de Ligue 12 des Quillards de Sport.

CNGJ - Vieux Port - 06220 GOLFE JUAN

Tel (33)(0)4 93 63 83 14 - Fax (33)(0)4 93 63 91 44

Email : info@cngj.fr Internet : <http://www.cngj.fr>



Club Nautique de Golfe-Juan



2. Règles

L'épreuve est régie par :

- Les Règles de Course à la Voile (RCV) 2005-2008
- Les prescriptions de la Fédération Française de Voile
- Les Règles des Classes concernées
- Les Instructions de Course et annexes
- Le présent Avis de Course
- Les règles de protection de l'environnement : un bateau ne doit jeter aucun détritux à l'eau. Les détritux peuvent être déposés à bord des bateaux d'accompagnement ou de l'organisation.

3. Classes

L'épreuve est ouverte aux quillards de sport reconnus par l'ISAF, ainsi que la classe des Vent d'Ouest avec un minimum de 5 inscrits par classe. Chaque bateau et son équipage devront être conformes aux règles de classe.

4. Admission

Les bateaux admissibles doivent s'inscrire en complétant et adressant par courrier renvoyant le formulaire de pré-inscription joint accompagné des droits d'inscription requis, avant le 28 janvier 2007, à :

Club Nautique de Golfe-Juan
Vieux Port
06220 Golfe-Juan

Les concurrents étrangers devront fournir une attestation d'assurance valide en responsabilité civile d'un montant minimal de 1 500 000 €. L'attestation d'assurance doit être l'original fourni par la compagnie d'assurance.

Les responsables des bateaux portant une publicité individuelle doivent présenter une autorisation valide délivrée par la Fédération Française de Voile.

Au moment de leur confirmation d'inscription, les concurrents devront présenter :

- une copie valide de leur certificat de jauge
- leur licence 2007 à jour de visa médical
- une autorisation parentale pour les concurrents mineurs
- la carte d'autorisation de port de publicité si nécessaire.

5. Montant des frais d'inscription

Frais d'inscription, de port et de grutage : 120 € par titre de paiement établi à l'ordre du CNGJ.

Les bateaux seront amarrés au Vieux-Port de Golfe-Juan du 9 au 12 février 2006. Le grutage des Dragon se fera au Yacht-Club de Cannes, les conditions de grutage pour les autres classes seront communiquées ultérieurement.

CNGJ - Vieux Port - 06220 GOLFE JUAN

Tel (33)(0)4 93 63 83 14 - Fax (33)(0)4 93 63 91 44

Email : info@cngj.fr Internet : <http://www.cngj.fr>



Club Nautique de Golfe-Juan



6. Confirmation des inscriptions

Les confirmations d'inscription auront lieu le vendredi 9 février de 14h00 à 17h00 et le samedi 10 février jusqu'à 10h00.

7. Programme

Vendredi 9 février : accueil, inscriptions définitives

Samedi 10 février : grutage, une ou plusieurs courses, mise à disposition à 13h00.

Collation après les courses et cocktail d'ouverture

Dimanche 11 Février : une ou plusieurs courses, mise à disposition à 11h00

Collation après les courses et soirée

Lundi 12 février : une ou plusieurs courses, mise à disposition 11h00, grutage

Collation après les courses et cocktail de clôture

Remise des prix

Le dernier jour, aucun départ ne sera donné après 14h00.

8. Type de parcours

Les parcours sont de type banane en baie de Golfe-Juan / Juan-les-Pins.

Le nombre de courses devant être validées est de 3.

Le nombre maximum de courses est de 10.

9. Classement

Le système de points à minima s'appliquera

Quand 4 courses auront été validées, le score d'un bateau sera le total de ses scores en retirant son plus mauvais score.

Autant de titres de « Champion de Ligue de Quillard de Sport » seront décernés aux vainqueurs de chaque classe, qu'ils fussent français ou étrangers, et cela sans distinction d'appartenance à aucune Flotte ou à un club extérieur à la Ligue de Voile Côte d'Azur.

10. Récompenses

Les trois premiers équipages de chaque classe seront récompensés.

11. Responsabilité

Les concurrents participeront au championnat sous leur entière responsabilité et à leurs propres risques et périls.

L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité en cas de dommages matériels, de blessures ou de décès dans le cadre de la compétition, aussi bien avant, que pendant ou après la régate.

12. Informations complémentaires

Contactez le club Nautique de Golfe-Juan au 04.93.63.83.14. ou par email :

info@cngj.fr également auprès de l'association CANNES DRAGON

INTERNATIONAL E-mail : cannesdragon@free.fr Tél GSM : +33 6 08 01 26 34

CNGJ - Vieux Port - 06220 GOLFE JUAN

Tel (33)(0)4 93 63 83 14 - Fax (33)(0)4 93 63 91 44

Email : info@cngj.fr Internet : <http://www.cngj.fr>



Club Nautique de Golfe-Juan



FICHE D'INSCRIPTION CHAMPIONNAT DE LIGUE DES QUILLARD DE SPORT

N° de Voile : _____ Classe : _____

Chef de Bord :

Nom : _____ Prénom : _____

N° de licence : _____ Club : _____

Adresse : _____

Email : _____ Téléphone : _____

Equipiers

1. Nom : _____ Prénom : _____

N° de licence : _____ Club : _____

2. Nom : _____ Prénom : _____

N° de licence : _____ Club : _____

3. Nom : _____ Prénom : _____

N° de licence : _____ Club : _____

En cas d'urgence

Nom de la personne : _____ Téléphone : _____

Une soirée est organisée le dimanche 11 février 2007.

Une participation de 30 € par participant est demandée.

Nombre de participants au repas : _____

Règlement de _____ euros par chèque à l'ordre du Club Nautique de Golfe-Juan

CONDITIONS D'INSCRIPTION :

Conformément à l'article 4 de l'arrêté du 3 mai 1995, relatif aux manifestations nautiques en mer, le soussigné déclare être le chef de bord et à ce titre capitaine du navire au titre du droit maritime. Il a l'entière responsabilité de son navire et de son équipage. Il s'assure que le navire et tous les équipements requis sont en bon état, que l'équipage a la connaissance et l'aptitude nécessaire pour assumer la manœuvre et l'utilisation. Il lui appartient de ne pas prendre le départ ou de gagner un abri dans le cas où les circonstances seraient de nature à mettre en danger son navire et son équipage.

Par cette déclaration, il décharge de toute responsabilité le Comité d'Organisation, le Jury et le Comité de Course et toutes autres personnes physiques et morales qui participent à l'organisation, à quelque titre que ce soit, tant en ce qui le concerne, qu'en ce qui concerne son équipage et son navire.

Par ailleurs, il accepte de se soumettre aux règles de course de l'ISAF et à toutes autres règles qui régissent cette manifestation

Le soussigné déclare avoir pris connaissance des déclarations ci-dessus.

Date : _____

Signature : _____

CNGJ - Vieux Port - 06220 GOLFE JUAN

Tel (33)(0)4 93 63 83 14 - Fax (33)(0)4 93 63 91 44

Email : info@cngj.fr Internet : <http://www.cngj.fr>